

## REDÉPLOIEMENT DES RÉSIDENTS – MISE À JOUR HEBDOMADAIRE 7 février 2022

### Numéro 5 : PRÉPARER LA DISPONIBILITÉ DES RÉSIDENTS POUR LA PÉRIODE 9

### PARTICIPER AUX SOINS COVID : LA CINQUIÈME VAGUE

À tous les résidents et résidentes, directeurs et directrices de programmes, chefs de service et DSP,

Un grand merci à vous tous pour votre aide, votre patience et votre soutien dans nos efforts de déploiement des quatre dernières semaines.

La cinquième vague semble se retirer, mais de nouveaux pics d'infection sont attendus avec l'assouplissement des mesures sanitaires provinciales dans les semaines à venir. Le bureau de la FMPD continue de plaider pour le maintien des résidents dans leur environnement de formation tout en aidant nos hôpitaux universitaires où les patients COVID symptomatiques sont hospitalisés. Comme vous le savez sans doute, il doit y avoir un minimum de 30 patients COVID symptomatiques pour déclencher le redéploiement dans une unité. Puisque le nombre de patients hospitalisés est toujours à la baisse, nous suspendrons les redéploiements, tout en maintenant un système d'appoint actif pour la période 9.

Le Bureau de la FMPD est très reconnaissant à nos hôpitaux d'enseignement et aux membres de notre corps professoral qui leur prêtent main-forte pour leur engagement continu à améliorer et à équilibrer les besoins en soins et en éducation durant cette période difficile. Nous sommes heureux d'annoncer que, même sans redéploiement des résidents, le fardeau des soins des patients COVID n'incombera pas aux résidentes et résidents en médecine interne qui sont en garde de nuit, mais plutôt aux MPR des unités COVID de l'HGJ et du CUSM.

Je vous souhaite à tous et à toutes une semaine en santé,

D<sup>r</sup> Leon Tourian

Responsable du redéploiement, FMPD

### LIGNES DIRECTRICES POUR LE REDÉPLOIEMENT DES RÉSIDENTS EN CONTEXTE DE COVID

#### RÉSIDENTS

- Le sondage d'amélioration de la qualité du redéploiement est en ligne [ici](#).
  - Si vous avez complété une affectation en redéploiement, veuillez répondre au sondage pour aider le Bureau de la FMPD à améliorer le processus.
  - Faites-nous part de tout problème qui concerne votre affectation ou votre expérience en écrivant à [redeployment.pgme@mcgill.ca](mailto:redeployment.pgme@mcgill.ca).

- Si vous recevez une affectation de redéploiement, assurez-vous d'avoir les renseignements suivants au sujet du site avant de commencer votre service :
  - Le nom et les coordonnées du membre du corps professoral qui vous supervisera (vous devrez lui envoyer le formulaire d'évaluation)
  - Le nom et les coordonnées du membre du corps professoral de réserve à contacter en cas d'urgence
  - Les unités ou services que vous devrez assister; il serait sûrement opportun de vous présenter aux infirmières responsables au début de votre service
  - Le numéro spectra
- N'oubliez pas de faire évaluer votre travail en redéploiement. Connectez-vous à One45 et envoyez un formulaire d'évaluation au membre du corps professoral qui assurait votre supervision durant votre redéploiement.
  - **Envoyez votre formulaire One45 au membre du corps professoral avec qui vous avez le plus travaillé durant votre quart de travail. S'il n'y a pas eu beaucoup d'activité clinique, demandez au membre du corps professoral à qui vous avez transféré vos responsabilités cliniques d'évaluer la qualité du transfert et de vous fournir de la rétroaction.**
- Veuillez ne pas organiser une affectation en redéploiement directement avec un chef de service. Toutes les affectations doivent être approuvées par nos coordonnatrices.
- En cas d'exposition ou de symptômes d'allure grippale, communiquez avec votre site d'attache et suivez les consignes de dépistage et d'isolement (voir ci-joint).
  - CUSM : 514-934-1934, poste 44FLU
  - Ligne COVID-19 de l'HGJ : 514-731-7343
  - CHSM, LAKESHORE et DOUGLAS : [preventionssmet.comtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:preventionssmet.comtl@ssss.gouv.qc.ca)
- Le Bureau de la FMPD tient à permettre aux résidents de poursuivre leur formation. Si le nombre de patients atteints de la COVID-19 diminue, les résidents redéployés peuvent être réaffectés à leur stage habituel.
- N'oubliez pas de faire appel au membre du corps professoral qui vous supervise à l'unité COVID si vous avez besoin d'aide pendant votre quart de travail dans cette unité.

## DIRECTEURS DE PROGRAMME

Chaque semaine (**à midi, le mercredi**), nous demanderons aux directeurs de programmes de confirmer la disponibilité des résidents pour la semaine suivante, afin que les coordonnatrices du redéploiement soient prêtes à procéder aux affectations de relève COVID au besoin.

### Présence minimale requise

- Comme vous le savez, la présence des résidents est exigée pendant 75 % de la durée d'un stage pour que celui-ci soit valide.
- Puisque le redéploiement est considéré comme étant une présence clinique, la même présence minimale de 75 % est requise.
- Si un résident doit être mis en quarantaine ou en isolement parce qu'il a été exposé au COVID ou l'a contracté au cours d'une affectation de redéploiement, les programmes peuvent considérer qu'il s'agit d'un stage valide si le résident a été présent durant 50 % de la durée de l'affectation.

- Cette règle est valable pour les périodes 7 et 8 et sera réévaluée en fonction de l'évolution de la situation.
- Toute question liée aux répercussions d'une expérience de formation écourtée doit être adressée au comité des compétences.
- Pour les résidents hors service, nous recommandons fortement que les deux directeurs de programme ainsi que le directeur de stage discutent des problèmes éventuels pouvant survenir en raison d'une expérience de formation écourtée.

### Planification de la période 9

- Veuillez remplir le formulaire ci-joint en indiquant les affectations pour la période 9 d'ici au mercredi 9 février, à midi, et l'envoyer à [redeployment.pgme@mcgill.ca](mailto:redeployment.pgme@mcgill.ca).
- N'oubliez pas : il **ne** faut **pas** redéployer les résidents en période de FLEX, en stage aux urgences, ou immunodéprimés.
- Compte tenu de l'incertitude concernant le compte d'hospitalisations dans les prochaines semaines, le nombre de résidents demandés à la période 9 représente une estimation prudente. Les programmes qui devront fournir des résidents à la période 9 comprennent les suivants :

PÉRIODE	9			
	1	2	3	4
ANESTHÉSIOLOGIE	1			
CARDIOLOGIE				
CHIRURGIE CARDIAQUE				
CHIRURGIE COLORECTALE				
CHIRURGIE GÉNÉRALE			1	
CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE				
CHIRURGIE PLASTIQUE				
CHIRURGIE VASCULAIRE				
CRITICAL CARE (GENERAL SURGERY)				
DERMATOLOGIE				
EGRI				
ENDOCRINOLOGIE ET MÉTABOLISME				
GASTROENTÉROLOGIE	1			
GÉNÉTIQUE MÉDICALE				
GÉRIATRIE				
HÉMATOLOGIE				
IMMUNOLOGIE CLINIQUE ET ALLERGIE				
MALADIES INFECTIEUSES		1		
MÉDECINE DE FAMILLE	1	1	1	1
MÉDECINE DE FAMILLE ( MÉDECINE SPORTS)				
MÉDECINE DE FAMILLE (SOINS AUX PERSONNES AGEES)				
MÉDECINE DE FAMILLE (SOINS HÔPITAL)				
MÉDECINE INTERNE (TRONC COMMUN)	1	1	1	1
MÉDECINE INTERNE GÉNÉRALE				
MÉDECINE MATERNELLE ET FOETALE				
MÉDECINE NUCLEAIRE				
MICROBIOLOGIE MÉDICALE & MALADIES INFECTIEUSES				

NÉPHROLOGIE		1		
NEUROCHIRURGIE				
NEUROLOGIE				1
OPHTALMOLOGIE				
OTORHINOLARYNGOLOGIE - CHIRURGIE CERVICO-FACIALE			1	
PÉDIATRIQUES				
PNEUMOLOGIE				
PSYCHIATRIE				1
RADIOLOGIE DIAGNOSTIQUE				
RHUMATOLOGIE				
UROLOGIE				
<b>Totale</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>Besoin projeté</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>

## CHEFS DE SERVICE

Veuillez soumettre le [formulaire](#) sur vos besoins de redéploiement hebdomadaires au plus tard le **mardi, à midi**.

- Le nombre de résidents disponibles demeure TRÈS LIMITÉ.
- L'entente collective de la FMRQ est toujours en vigueur et doit être respectée.
- Pour justifier un redéploiement de résidents, il doit y avoir 30 patients positifs et symptomatiques ou plus hospitalisés dans une unité COVID.
- Comme nous l'avons mentionné plus haut, nous avons confirmé avec l'HGJ et le CUSM qu'en l'absence de résidents redéployés, il faudra faire appel aux MPR de l'unité COVID si un problème survient la nuit au sein de cette unité; le premier appel ne doit pas être dirigé vers les **résidents en médecine interne qui sont en garde de nuit**.
- Les chefs des services COVID ont la responsabilité de confirmer les affectations auprès des résidents, de leur directeur de programme et du Bureau de la FMPD ([redployment.pgme@mcgill.ca](mailto:redployment.pgme@mcgill.ca)).
- Assurez-vous que les résidents attendus reçoivent des informations justes et à jour, notamment :
  - Le nom et les coordonnées du membre du corps professoral qui assurera leur supervision
  - Le nom et les coordonnées du membre du corps professoral à joindre s'ils ne réussissent pas à communiquer avec le superviseur
  - Les unités ou services qu'ils auront à assister
  - La confirmation que les infirmières ont été avisées de communiquer avec le résident en redéploiement plutôt que le personnel en garde de nuit ou MPR
- Si le nombre de patients COVID diminue, les résidents dont la présence n'est plus nécessaire pour les soins devraient être réaffectés à leurs tâches habituelles.
  - Veuillez nous informer de la situation le plus rapidement possible par courriel à [redployment.pgme@mcgill.ca](mailto:redployment.pgme@mcgill.ca).
  - Les résidents doivent réintégrer leur stage régulier dès que possible et leur directeur de programme doit être avisé immédiatement.
- Si le nombre de patients COVID augmente et que vous avez besoin de résidents supplémentaires, envoyez un nouveau [formulaire de demande](#) indiquant le nombre de résidents requis et communiquez avec nous sans tarder à [redployment.pgme@mcgill.ca](mailto:redployment.pgme@mcgill.ca).

---

### **Équipe de redéploiement en contexte de COVID**

M<sup>me</sup> Sheila Desormeaux (administratrice du redéploiement)

D<sup>re</sup> Beth Cummings et D<sup>re</sup> Patrizia Zanelli (coordonnatrices du redéploiement en milieu hospitalier)

D<sup>r</sup> Leon Tourian (responsable du redéploiement au Bureau de la FMPD)

M<sup>me</sup> Alessandra Celani (directrice adjointe aux opérations, FMPD)